

## Bilan d'émissions de gaz à effet de serre 2014/2015

*Mise à jour des données 2011/2012 dans le cadre de l'application de l'Art.75 de la Loi Grenelle 2 (BEGES)*



### **1) Description de la personne morale concernée**

- Raison sociale : BOUYGUES IMMOBILIER
- Code NAF : 4110A
- Code SIREN : 562-091-546
- Adresse : 3 Boulevard Gallieni, 92130 Issy-Les-Moulineaux.
- Nombre de salariés : 1577 à fin 2015 sur le périmètre France, hors filiale.
- Description sommaire de l'activité : Leader de la promotion immobilière en France, Bouygues Immobilier développe des projets de logements, d'immeubles de bureaux et parcs commerciaux ainsi que des projets d'aménagement de quartiers durables à partir de 35 implantations en France et 4 dans le reste de l'Europe.
- Mode de consolidation : contrôle financier / contrôle opérationnel
- Description des périmètres organisationnels retenus (catégories/postes/sources) : Bouygues Immobilier France, hors filiales

### **2) Année de reporting de l'exercice et l'année de référence**

- Année de reporting : 2014/2015
- Année de référence : 2011/2012

Nous avons retenu pour le reporting une méthode mixte « directe » et « indirecte » de comptabilisation carbone. Les émissions prises en compte sont les émissions de fonctionnement des implantations Bouygues Immobilier en France, hors filiales, incluant les émissions dues aux déplacements (incl domicile-travail), aux immobilisations, aux intrants et services, aux déchets de bureau et aux consommations énergétiques.

#### **3) Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalent CO2**

(Cf. Tableau des émissions GES ci-après)

#### **4) Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO2**

(Cf. Tableau des émissions GES ci-après)

#### **5) Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO2, si la personne morale a choisi de les évaluer**

(Cf. Tableau des émissions GES ci-après)

		Emissions GES (en Tonnes)												
		année de référence (et année du premier bilan) -Créer autant de colonnes de gaz que nécessaire-						année du bilan -Créer autant de colonnes de gaz que nécessaire-						différence année de référence et année du bilan (TCO2e)
catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (Tonnes)	CO2 b (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 (Tonnes)	CO2 b (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	
Emissions directes	Combustion sur place						85						95	10
	Déplacements (1)						2433						2691	258
	Hors énergie						234						161	-73
	<b>Sous total</b>						<b>2752</b>						<b>2947</b>	<b>195</b>
Emissions indirectes associées à l'énergie	Electricité achetée						772						607	-165
	Vapeur achetée						1,3						1,3	0
	<b>Sous total</b>						<b>773,3</b>						<b>608,3</b>	<b>-165</b>
Autres émissions indirectes*	Emissions amont des combustibles utilisés						11							
	Papiers et cartons						129							
	Intrants & services						2867						2410	-457
	Déplacements (2)						4392						3316	-1076
	Déchets directs						79						263	184
	Immobilisations						2065						2598	533
	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7												791	
<b>Sous total</b>													<b>9378</b>	
<b>TOTAL SCOPE 1 + 2</b>							<b>3525</b>						<b>3555,3</b>	<b>30,3</b>
<b>Total Bilan Carbone méthode Mixte « Back office »</b>							<b>13068</b>						<b>12934</b>	<b>-134</b>

CO2 b: CO2 issu de la biomasse

\* Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire

Déplacements (1) : Déplacement en véhicules de fonction (Classification ADEME : Employés en voiture possédée, combustion seule)

Déplacements (2) : Déplacement hors véhicules de fonction + Train + Avion

(Classifications ADEME : Domicile travail, véhicules non possédés, combustion seule + Domicile travail, véhicules possédés, combustion seule + Domicile travail, émissions amont du combustible + Domicile travail, amortissements + Employés en voiture non possédée, combustion seule + Employés en voiture, émissions amont du combustible + Employés en voiture, amortissements + employés en train électrique non possédé + Employés en avion non possédé, combustion seule + Employés en avion, émissions amont du combustible + Employés en avion, émissions hors Kyoto

En intégrant les émissions évitées grâce au renouvellement qualifié du parc de véhicules de fonction, on constate une diminution de 5,4 % des émissions de gaz à effet de serre par collaborateur (*donnée fortement corrélée à l'évolution des effectifs*) entre 2012 et 2015.

### **6) Les éléments d'appréciation sur les incertitudes**

La méthodologie utilisée pour le calcul est celle de la méthode bilan carbone® (ABC). Les principes d'élaboration du bilan carbone® sont :

- 2 approches pour comptabiliser les flux reconnues par l'ADEME :
  - la comptabilisation des flux physiques (réels ou estimés) - ex : poids de papier consommé
  - ou dans le cas d'une impossibilité à quantifier des flux physiques, la valorisation à partir des postes comptables (valeurs en euros) - ex : euros dépensés en prestations.
- 1 méthode de valorisation carbone :
  - Valorisation sur la base de facteur d'émissions carbone V7.1 de l'ADEME.

La combinaison de la 2<sup>ème</sup> approche de comptabilisation des flux et de la méthode de valorisation en carbone est susceptible de générer une marge d'erreur significative.

Cette incertitude issue des estimations et de l'élaboration des facteurs d'émissions pour l'exercice 2014/2015 est de 31 %.

### **7) Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES**

Les éléments fournis dépassent les exigences règlementaires de communication des scopes 1 et 2.

### **8) Adresse du site Internet mettant à disposition le bilan d'émissions de GES**

Le Bilan Carbone complet de l'exercice 2014/2015 est publié à l'adresse suivante : <http://www.bouygues-immobilier-corporate.com/news-room/publications>

Responsable du suivi : Guillaume JAMET  
Fonction : Responsable Développement Durable  
Adresse : 3, boulevard Gallieni 92130 Issy-les-Moulineaux  
Tel : 01.55.38.25.00  
Mail : g.jamet@bouygues-immobilier.com

### **9) Plan d'actions (synthèse des actions envisagées)**

La Direction du Développement Durable a finalisé en septembre 2014, le renouvellement du bilan carbone construction, comprenant l'ensemble des émissions de construction de nos programmes de Logement et d'Immobilier d'Entreprise ; et d'autre part, le calcul des émissions d'exploitation sur 40 ans de ses programmes livrés dans l'année (déplacements quotidiens des habitants et consommations d'énergies).

L'impact global de Bouygues Immobilier dépasse ainsi 1,4 millions de TeqCO<sup>2</sup>. Les émissions du BEGES réglementaire représentent donc moins d'1% des émissions totales. C'est la raison pour laquelle Bouygues Immobilier a décidé de déployer une démarche de réduction des émissions de gaz à effet de serre de ses réalisations. *(Bouygues Immobilier poursuit par ailleurs le déploiement des actions visant l'impact environnemental de ses processus internes : politique d'extinction des postes, véhicules électriques, co-voiturage, visioconférence, politique d'impression, renouvellement qualifié du parc de véhicules de fonction, audits énergétiques ...)*

L'estimation de notre bilan carbone global nous a permis de mettre en évidence les trois principaux postes émetteurs sur les différentes phases du cycle de vie de nos programmes :

- Déplacements des habitants / occupants sur 40 ans : 46 % de notre Bilan Carbone complet ;
- Matériaux de construction (béton / acier / autres) : 28 % de notre Bilan Carbone complet ;
- Energie consommée par les habitants / occupants sur 40 ans : 20 % de notre Bilan Carbone complet .

Fort de ces enseignements, trois groupes de travail composés de fonctions transverses, opérationnelles et techniques pilotés par la Direction du Développement Durable ont ensuite travaillé sur l'élaboration des leviers d'optimisation de la performance carbone de nos opérations autour des trois principaux postes du bilan carbone ainsi identifiés (déplacements, matériaux et énergie).

Au deuxième trimestre 2015 une démarche de réduction opérationnelle a été diffusée à toute l'entreprise sous forme de dossiers techniques thématiques mettant en avant les réductions potentielles des solutions proposées pour chacun des trois principaux postes à réduire.